

**Et si, après tout, ce connecteur pragmatique  
n'était pas un marqueur  
d'argument ou de prémisses impliquées ?**

Eddy Roulet  
Université de Genève

0. De tous les connecteurs pragmatiques, *après tout* paraît bien être celui qui résiste le plus à l'interprète d'un texte et à l'analyste. Pourtant, les tentatives de description n'ont pas manqué, mais elles aboutissent à des résultats pour le moins déconcertants, car souvent contradictoires. Aussi vais-je procéder à un rapide examen critique des études antérieures avant d'esquisser une description qui tente de rendre compte des observations des unes et des autres.

### 1. Etat de la question

J'examinerai ici, dans l'ordre chronologique de leur présentation, les huit descriptions, globales ou partielles, les plus intéressantes dont on dispose actuellement.

#### 1.1. La définition du TLF

«*après tout*, loc. adv. Sert à introduire une affirmation considérée comme décisive malgré tout ce qui précède. Tout bien considéré, quoiqu'il en soit :

*Pour qui me prenez-vous donc ? Il appartiendrait à madame de décider : l'un de nous partirait et ce serait peut-être moi. J'ai déjà fait mon sacrifice. Après tout, que suis-je ici de plus que vous ? Je suis le précepteur de Bertrand comme vous êtes l'institutrice d'Emmanuelle.*  
MAURIAC, *Asmodée*.»

Cette définition lexicographique, qu'on peut considérer comme une première description informelle, appelle trois remarques :

- a) elle met au premier plan la valeur de marqueur d'assertion décisive;
- b) elle ne mentionne pas la valeur de marqueur d'argument, alors même que l'exemple de Mauriac peut suggérer cette interprétation, *que suis-je ici de plus que vous ?* pouvant être interprété comme argument pour *ce serait peut-être moi*;
- c) la seule référence à ce qui précède, donc à une valeur de connexion, est d'ordre concessif, mais elle apparaît mal dans l'exemple.

### 1.2. La description de Weinrich (1982)

Weinrich traite *après tout*, qu'il traduit par *schliesslich*, comme un «morphème de contact» (548), dont il définit la fonction ainsi :

«Ein Gespräch verläuft zwischen den Polen der Affirmation und der Negation. Auch die Erwartungen der Gesprächspartner, wie das Gespräch wohl ablaufen wird, orientieren sich an diesen Polen. Da ist es oft für den Gang des Gesprächs wichtig, durch bestimmte Kontakt-Morpheme rechtzeitig dafür zu sorgen, dass die Erwartungen nicht eine andere Richtung nehmen, als sie vom weiteren Verlauf des Gesprächs bestätigt werden können. Für diesen Zweck finden wir im Repertoire der Syntax verschiedene Morpheme, mit denen ein Teilnehmer des Sprachspiels entweder die Zustimmung des Gesprächspartners hervorlocken oder seinen eigenen Widerspruch ankündigen kann. In der Bedeutung dieser Sprachzeichen wird dementsprechend das Grundmerkmal [KONTAKT] durch eines der Geltungsmerkmale [ZUSPRUCH] oder [EINSPRUCH] spezifiziert. Es werden um Zustimmung insbesondere die folgenden Morpheme : *hein ? , peut-être, quand même, après tout, quoi ...*» (594).

Si la description présente l'intérêt d'être située dans une perspective conversationnelle, elle fait problème au moins sur deux points :

- a) il est difficile de concilier la traduction qui est donnée de *après tout* avec la valeur qui en est proposée de marque d'appel à l'adhésion de l'interlocuteur;
- b) le rapprochement avec *hein, peut-être, quand même et quoi*, même sur cette valeur-là, n'est pas évident, d'autant que *après tout* n'est guère employé dans les énoncés interrogatifs.

### 1.3. Les observations de Jayez (1983)

L'article de Jayez est consacré à l'ensemble des marqueurs dits conclusifs, mais il présente une comparaison intéressante entre *après tout* et  *finalement* (ce qui nous ramène à l'équivalence posée par la description de Weinrich 1982 entre *après tout* et *schliesslich*) :

« *Finalement* accepte très bien de s'insérer dans une déduction, alors que  *après tout* suppose des arguments défavorables et exclut la prise en compte d'autres arguments, du moins quant à son fonctionnement propre. Il serait donc réellement «polémique», à la différence de  *finalement*» (43).

«Il semble que  *après tout* ne se contente pas de noter une opposition, mais présente aussi le point de perspective qu'il introduit comme dominant dans un jeu argumentatif. Autrement dit, une forme, *p*, mais  *après tout q*, revient à exprimer que *q* est un argument décisif par rapport à tous ceux ( *après tout*) qui ont été virtuellement mobilisés avant lui ( *après tout*) dans un sens contraire» (44).

A retenir ici l'hypothèse intéressante de la dimension polémique de *après tout*, qui fait intervenir, au delà de l'opposition d'arguments mentionnée, l'idée d'une opposition de points de vue (sans que l'on sache si elle implique nécessairement une opposition de point de vue avec un autre interlocuteur) et la justification du caractère décisif, déjà relevé par le TLF, du point de vue introduit par *après tout*.

#### 1.4. Les descriptions de *after all* par Brockway/Blakemore (1982,1987)

A la différence des autres études mentionnées, celles de Brockway/Blakemore traitent du connecteur anglais *after all*, et non de *après tout*. Mais, bien qu'on sache qu'il faut être extrêmement prudent dans l'établissement d'équivalences entre connecteurs de langues différentes (cf. Rossari 1989), je n'ai pas trouvé jusqu'ici de différence entre les emplois des deux formes. Je ferai donc l'hypothèse, sous réserve d'une analyse comparative plus approfondie, qu'elles ont la même valeur et les mêmes emplois.

Dans l'article de 1982, traduit en français par Anscombe, Brockway/Blakemore commente l'exemple suivant en ces termes :

«Dick doit savoir faire l'addition; **après tout** il est mathématicien.»

«*Après tout* ne peut introduire qu'un énoncé exprimant une proposition qui est la prémisse d'une argumentation. Il ne peut introduire un énoncé véhiculant la conclusion d'une argumentation» (1982, 20).

Ce commentaire appelle les observations suivantes :

- a) L'emploi du verbe *introduire* est ambigu : l'auteure veut-elle dire que *après tout* introduit un constituant qui est marqué par ailleurs comme prémisse ou qu'il marque ce constituant comme prémisse ?
- b) Dans la seconde interprétation, qui semble confirmée par d'autres commentaires, Brockway/Blakemore propose une analyse radicalement opposée aux deux précédentes, mais qui s'applique bien intuitivement à de nombreux emplois de *après tout*.

Dans Blakemore (1986), l'auteure propose une description plus approfondie de *after all*. Elle commente les exemples suivants en ces termes :

«He is an Englishman; he is, **therefore**, brave.

He is brave. He is, **after all**, an Englishman.

Tom has left. **After all**, his wife is not here.»

«The proposition introduced by *after all* can only be interpreted as providing evidence for the truth of the first proposition [...] It will, of course, be recognized that although both *therefore*



and after all are used to express a logical or deductive relationship, they are not used to express the same logical relationship : whereas therefore introduces a conclusion (the consequence), after all introduces a premise (the evidence). In other words, after all expresses the same logical relation as because in the use discussed above. However, this is not the only difference between therefore and after all. After all is not simply used to indicate that the proposition it introduces is meant to be interpreted as evidence for the proposition in the previous clause. In contrast with because, it also suggests that the speaker has grounds for thinking that the proposition it introduces is already accessible to the hearer» (1986, 81).

Elle ajoute cette précision sur le dernier point :

«[...] a speaker's use of after all indicates that she has grounds for thinking that although the proposition it introduces is contained in some part of the hearer's accessible memory, it is not contained in, or implied by, the initial context» (1986, 83).

J'ai déjà montré dans Roulet (1987) que la valeur d'argument du constituant introduit par *après tout* était indépendante de la présence de ce connecteur. De fait, si la description de Brockway/Blakemore s'applique bien aux exemples qu'elle produit, il est facile de trouver des contre-exemples. Ainsi dans les propos suivants sur la haute couture, prêtés à Yves Saint-Laurent dans une émission de la Télévision suisse romande :

J'avais l'habitude de dire que c'était un art mineur. *Après tout*, peut-être est-ce un art comme les autres.

il est impossible d'interpréter le second énoncé comme argument pour le premier<sup>1</sup>.

Je retiendrai néanmoins de la description proposée par Blakemore la suggestion intéressante selon laquelle *after all* introduit une information qui, quoique accessible à l'interlocuteur, n'est ni contenue dans le contexte initial, ni impliquée par celui-ci; en d'autres termes, l'emploi de *après tout* vise à amener l'interlocuteur à récupérer, ou réactiver une assomption qu'il possédait, mais qui n'était pas activée par le contexte immédiat.

### 1.5. La description de Schelling

Dans un papier de travail interne de l'Unité de linguistique française de Genève, Schelling, qui a travaillé sur les connecteurs réévaluatifs, esquisse une description argumentative de *après tout* qui introduit trois dimensions importantes

<sup>1</sup> Dans la discussion qui a suivi la présentation de cette communication, D. Wilson, après avoir rappelé que Blakemore traitait exclusivement du connecteur *after all* placé en tête de phrase et qu'elle distinguait celui-ci de l'*after all* placé en fin de phrase (cf. Blakemore 1985, 86), a estimé que mes remarques, tout à fait pertinentes pour le second, ne touchaient pas le premier. Mais, outre le fait qu'il est difficile de se satisfaire de cette distinction entre deux connecteurs *after all*, on ne peut manquer de noter que toutes mes observations s'appliquent aux emplois de *after all* et de *après tout* en position initiale.

de la fonction de ce connecteur : le changement de point de vue, le revirement et le ralliement. Ces hypothèses peuvent être articulées de la manière suivante : *après tout* présente un argument (ou une conclusion) comme le résultat d'un changement de point de vue, consistant en un revirement de l'énonciateur qui conduit à un ralliement à un autre point de vue. On verra par la suite que, sous réserve du cadre argumentatif, qui est inadéquat, cette description cerne bien des emplois intéressants du connecteur.

### 1.6. La description de Anscombe

Cette description a été présentée sous le titre : «*Après tout, est-ce si important ?*» au colloque sur *Les connecteurs : théorie et descriptions*, qui s'est tenu à Paris en décembre 1986. Comme il n'existe pas de texte de cette communication, hormis le hand-out de trois pages distribué au colloque, elle doit être considérée comme provisoire et il ne peut y être fait référence que de manière indirecte. J'en retiendrai ici trois hypothèses :

- a) pour Anscombe, qui rejoint sur ce point Brockway/Blakemore, *après tout* est un introducteur d'argument;
- b) l'argument introduit est présenté comme insuffisant; notons que ce caractère «insuffisant» de l'élément introduit par *après tout* paraît en contradiction avec le caractère «décisif» mentionné par le *TLF*;
- c) *après tout* introduit aussi une dimension concessive : le locuteur se présente comme décidé à conclure malgré certaines raisons de ne pas le faire; Anscombe, à la différence de Weinrich et de Blakemore, rejoint sur ce point la description du *TLF*.

Je reviendrai en 2.3. sur ces suggestions.

### 1.7. Les observations de Roulet (1987)

Comme celui de Jayez, cet article n'est pas consacré à la description de *après tout*, mais à une classe de connecteurs, dits reformulatifs, qui marquent une reformulation (non paraphrastique), résultant d'un changement de perspective énonciative.

L'auteur écarte l'hypothèse de la valeur argumentative de *après tout* et suggère l'hypothèse alternative suivante :

«Nous ferons l'hypothèse que ce connecteur marque un changement de perspective énonciative qui résulte d'un parcours de tous les éléments envisagés, même les plus défavorables, et aboutit à un point de vue qui prend le contre-pied d'un point de vue antérieur, que celui-ci soit exprimé dans un premier mouvement discursif ou implicite» (134).

Cette suggestion reprend, dans un cadre non argumentatif, les dimensions de changement de point de vue et de revirement introduites par Schelling.

### 1.8. La description de Franckel (1987)

Franckel propose dans le manuscrit de sa thèse une description de *après tout* en cinq pages (618-622), qui ne sont malheureusement pas reprises dans l'ouvrage paru chez Droz (Franckel 1989), mais qui présentent plusieurs observations intéressantes. J'en retiendrai ici deux :

- a) *après tout* «a pour fonction d'introduire un point de vue en rupture avec celui précédemment adopté ou défendu» (618);
- b) à propos de la différence avec  *finalement* :

«Dans le cas de  *finalement*, il y a stabilisation sur une valeur, faisant suite à un va-et-vient non stabilisé entre cette valeur et une valeur concurrente. Le fonctionnement de  *après tout* est bien différent. Il débouche sur une forme de revirement. C'est à la suite de la construction première d'une valeur stabilisée que la valeur concurrente se trouve, dans un deuxième temps, sélectionnée. [...]. En outre, cette sélection de valeur concurrente est nécessairement subjective, et, bien plus, s'inscrit dans un cadre intersubjectif, ce qui n'est nullement le cas de  *finalement*» (620).

Ces observations viennent confirmer celles de Schelling et de Jayez.

## 2. La fonction et les emplois de *après tout*

On ne peut manquer, à lire les descriptions proposées, d'être frappé par la diversité des faits observés et des hypothèses émises pour en rendre compte. Pour y voir un peu plus clair, j'essaierai dans un premier temps de saisir en quoi *après tout* est un connecteur, c'est-à-dire de déterminer ce qu'il met en relation. Je tenterai ensuite de définir le type de relation établi entre les éléments. Je montrerai enfin comment on peut rendre compte des différents emplois observés.

### 2.1. *Après tout* connecteur

Faire l'hypothèse qu'*après tout* est un connecteur, c'est poser une double question : qu'est-ce que cette locution adverbiale introduit et sur quoi enchaîne-t-elle ?

Si on examine l'exemple suivant, extrait d'une conversation téléphonique dans une bande dessinée

- (1) Emilio ? Ecoute, je viens de terminer «TABERNACLE», une nouvelle pièce qui traite du sacré dans le couple... J'aimerais beaucoup que tu la lises...



– Non ce soir c'est impossible... [l'appartement d'Emilio est parasité par un groupe de punks].  
 Une minute Jean-Luc [bref dialogue d'Emilio avec un de ses hôtes sur un autre sujet].  
 Écoute, **après tout**, viens si tu veux. Je te présenterai quelques amis, ce sera très amusant.  
 (extrait de la bande dessinée de Martiny & Petit-Roulet : *Macumba River*, Paris, Dargaud, 1985, 15).

on constate que *après tout* introduit un énoncé qui réalise un acte d'acceptation (*viens si tu veux*) et qu'il enchaîne, si on laisse de côté l'aparté, sur un énoncé du même locuteur réalisant un acte de refus. Il s'agit bien d'un connecteur, qui met en relation, deux unités discursives.

Dans l'exemple (2), le fonctionnement de *après tout* est plus complexe :

- (2) Paris, le 15 juillet. Salut Libé! Je spleen complètement... Monsieur s'est tiré en Italie et m'a laissée seule [...]. Et puis, c'est pas tout, après, Monsieur pousse jusqu'à la Grèce! Alors là, c'est le bouquet : il va s'empiffrer de couchers de soleil sur les ruines athéniennes pendant que moi, j'aurai vue sur le Fast food du coin...  
 Mais je ne boude pas trop quand même... **Après tout**, moi aussi, j'ai le droit à ma dose de dépaysement : j'apprends qu'un pauvre type s'est fait tirer dans le dos à bout portant par un CRS et «hop!», je me croirais au Chili (LIBÉRATION, 20.7.86).

Si *après tout* introduit bien un énoncé assertif, peut-il enchaîner sur l'énoncé précédent ? Cela paraît difficile, sauf à admettre qu'il articule un argument avec la conclusion qui précède. Mais cette interprétation de l'énoncé, que je ne conteste pas, est indépendante de la présence de *après tout*, comme l'indique le test de suppression du connecteur; celui-ci ne saurait donc être la marque de cet enchaînement argumentatif. D'ailleurs, si on examine l'exemple suivant :

- (3) [entendu à la radio] Les Américains vendent bien des avions en Europe. **Après tout**, pourquoi n'aurions-nous pas des commandes aux USA ?

on aboutirait à la conclusion que *après tout* peut aussi bien marquer la relation inverse, en enchaînant cette fois non sur la conclusion, mais sur l'argument. De fait, là aussi, la relation est indépendante de la présence de *après tout*.

Il faut donc admettre que, dans les exemples (2) et (3), *après tout* n'enchaîne pas sur l'énoncé précédent, mais sur un implicite. Cette possibilité est confirmée par les emplois de *après tout* dans le titre ou dans le premier énoncé d'un texte, comme le montre l'exemple suivant :

- (4) Vergès, **après tout**, n'aura pas été inutile.  
 (titre d'un article de L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI).

Le connecteur enchaîne manifestement sur un point de vue implicite qu'on pourrait formuler ainsi : «Certains ont (ou j'ai) pensé que la participation de Vergès à la défense de Barbie était inutile». Cela distingue nettement *après tout* d'un adverbe d'énonciation comme *franchement*; ainsi que le note pertinemment

Berrendonner (1983, 239), la qualification attribuée à l'énonciation est interactive dans le premier cas (elle suppose un antécédent), alors qu'elle est absolue dans le second.

Il peut même arriver que *après tout* soit utilisé seul, comme *voions* (cf. Sirdar-Iskandar 1983), l'élément sur lequel il enchaîne et celui qu'il introduit restant implicites; ainsi dans l'exemple suivant :

- (5) Mais alors qui à l'Education ? «Pourquoi pas Monory ?», suggèrent les négociateurs du CDS [...]. Il [Chirac] saute au plafond : «Vous plaisantez, j'espère. Les profs crieraient à la provocation! Un ancien garagiste... qui a tout juste son brevet». «Raison de plus, plaide Barrot, l'Education nationale a besoin d'un renouvellement complet!». «Après tout...», concède Chirac, qui décroche son téléphone et fait appel à Monory (LE NOUVEL OBSERVATEUR).

Ces emplois de *après tout* illustrent parfaitement la difficulté évoquée par Berrendonner au 2ème Colloque de pragmatique, lorsqu'il observait que les connecteurs peuvent enchaîner aussi bien sur un contenu, sur un acte, sur un événement, voire sur un implicite et concluait qu'on ne pouvait se satisfaire, dans la description, d'une telle hétérogénéité. Berrendonner (1983) proposait, pour sortir de l'impasse :

- a) de poser l'existence d'une mémoire discursive, conçue comme l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs, qui comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par ceux-ci comme axiomes dans leurs activités déductives et qui est de plus alimentée en permanence par la situation et par l'activité d'énonciation; les états de choses, énoncés et actes et les implicites qu'ils aient leur source chez le locuteur, l'interlocuteur ou la situation, y sont convertis en informations de statut homogène;
- b) d'admettre que les connecteurs enchaînent, non sur un énoncé, mais sur une information qui se trouve déjà dans la mémoire discursive, et qui est le reflet d'un énoncé, d'un acte, d'un événement ou d'un implicite.

Outre l'avantage de l'homogénéité de traitement, cette hypothèse permet de comprendre qu'il importe peu pour l'interprétation que *après tout* se trouve en tête, au milieu ou à la fin d'un énoncé. Ainsi dans l'exemple (2), où on pourrait substituer à

Après tout, moi aussi, j'ai le droit à ma dose de dépaysement.

Moi aussi, après tout, j'ai le droit à ma dose de dépaysement.

ou

Moi aussi, j'ai le droit à ma dose de dépaysement, après tout.

sans modifier l'interprétation du texte.



Plus précisément, dans une séquence comme

Je vais aller faire un tour - j'en ai assez d'écrire.

exprimant une décision et l'argument sur lequel celle-ci s'appuie, *après tout* peut occuper au moins trois positions, en tête, au milieu, ou en queue. S'il est en tête, le connecteur porte sur la décision, s'il est en queue, sur l'argument. S'il est au milieu de la séquence, il est généralement intégré, par la ponctuation ou par l'intonation, à l'un des deux constituants et porte dès lors sur celui-ci; on aura donc soit

Après tout, je vais aller faire un tour, j'en ai assez d'écrire.  
Je vais aller faire un tour, après tout; j'en ai assez d'écrire.  
Je vais aller faire un tour; après tout, j'en ai assez d'écrire.  
Je vais aller faire un tour, j'en ai assez d'écrire, après tout.

(avec le cas limite, en français écrit, de *Je vais aller faire un tour, après tout, j'en ai assez d'écrire*, qui reste ambigu). Dans tous les cas, *après tout* enchaîne, non sur le constituant antérieur, mais sur une information enregistrée dans la mémoire discursive, qui est définie, en fonction du constituant introduit par le connecteur, selon les instructions présentées ci-dessous.

## 2.2. La relation de base établie par *après tout*

De toutes les valeurs de *après tout* dégagées par les études antérieures, j'en retiendrai deux, qui me paraissent les seules à intervenir dans tous les emplois : l'indication d'un revirement de l'énonciateur par rapport à un point de vue antérieur et l'indication de la difficulté d'accès au nouveau point de vue dans le contexte immédiat.

A partir de là, je propose de définir la relation établie par le connecteur en ces termes :

*Après tout* établit une relation entre un point de vue enregistré dans la mémoire discursive et un énoncé, éventuellement implicite, qui présente un nouveau point de vue de l'énonciateur. Ce nouveau point de vue est présenté comme difficile d'accès dans le contexte immédiat et comme résultant d'un revirement de l'énonciateur, c'est-à-dire d'un changement brusque d'opinion, prenant le contre-pied d'un point de vue antérieur.

Ces deux instructions devraient suffire à distinguer la valeur de base de *après tout* de celles des autres connecteurs. Si on manipule l'exemple (4) en remplaçant *après tout* par les connecteurs reformulateurs voisins les plus courants décrits dans Roulet (1987) :

En tout cas, Vergès n'aura pas été inutile.  
De toute manière, Vergès n'aura pas été inutile.  
Au fond, Vergès n'aura pas été inutile.

En somme, Vergès n'aura pas été inutile.  
En fait, Vergès n'aura pas été inutile.  
Tout compte fait, Vergès n'aura pas été inutile.  
Finalement, Vergès n'aura pas été inutile.  
Enfin, Vergès n'aura pas été inutile.

on constate que, si tous renvoient à un point de vue enregistré en mémoire discursive, aucun n'indique que le point de vue exprimé par l'énoncé introduit par le connecteur prend le contre-pied de celui-ci.

### 2.3. Les différents emplois de *après tout*

Si cette hypothèse sur la valeur de base peut être admise, il reste à montrer comment on peut rendre compte de la diversité des emplois relevés par les analystes et à expliquer le succès des plus courants.

#### 2.3.1. L'élément introduit par *après tout* est interprété comme un argument

Bien qu'elle paraisse attestée par certains commentaires métadiscursifs, comme dans l'exemple suivant :

- (6) Posée sous cette forme, la question peut paraître oiseuse. **Après tout - ainsi va l'argument habituel** - ce qui importe, c'est que les acteurs eux-mêmes soient convaincus d'y trouver leur compte (M. Stepczynski, L'HEBDO, 2.6.88).

la valeur d'argument du constituant introduit par *après tout*, ainsi que je l'ai montré dans Roulet (1987), est indépendante de la présence de ce connecteur. On constate en effet que cette valeur subsiste si on supprime le connecteur :

Posée sous cette forme, la question peut paraître oiseuse. Ce qui importe, c'est que les acteurs eux-mêmes soient convaincus d'y trouver leur compte.

La valeur d'argument est même incompatible avec certains emplois du connecteur, comme l'attestent l'exemple (3), l'exemple suivant, emprunté au hand out d'Anscombe :

- (7) C'est comme ça qu'on a tenu trois heures, et qu'on a pu évacuer tout ce qui devait être évacué et renvoyé. Alors, **après tout**, les tanks, on les emmerde,

ou celui-ci, fabriqué :

- (8) Même s'il est parfois un peu casse-pieds, **après tout**, invite-le.

En fait, l'interprétation d'argument est liée aux faits suivants :

- a) dans une séquence de deux actes, si l'articulation n'est pas marquée par un connecteur, la seconde position est par défaut une position d'argument pour l'acte antérieur; c'est ainsi que la séquence fabriquée :

(9) Je vais aller me promener, j'en ai assez d'écrire.

est interprétée spontanément ainsi :

«Je vais aller me promener, car j'en ai assez d'écrire.»

et non ainsi :

«Je vais aller me promener, donc j'en ai assez d'écrire.»

ni ainsi :

«Je vais aller me promener, pourtant j'en ai assez d'écrire.»

b) par ailleurs, on observe fréquemment la présence, entre les deux actes, non seulement d'un connecteur argumentatif comme *car*, qui marque la relation d'argument, mais aussi d'un connecteur reformulatif comme, par exemple, *en fait*, *au fond* ou *après tout*, qui établit une relation entre le second acte et un implicite (c'est-à-dire une information enregistrée dans la mémoire discursive); ainsi dans

(10) Je vais aller me promener, car, après tout, j'en ai assez d'écrire.

c) enfin, il arrive souvent, dans ces constructions, que le connecteur argumentatif, puisqu'il est redondant, soit absent, et qu'on ne trouve que le connecteur reformulatif à l'articulation des deux actes; ainsi dans

(11) Je vais aller me promener; après tout, j'en ai assez d'écrire.

Vu la fréquence des séquences de ce type reliées par *après tout*, ce connecteur tend à être interprété, et décrit, comme un introducteur d'argument. Ceci dit, comme le montrent les contre-exemples (3), (7) et (8), on ne saurait en conclure que cette instruction est aujourd'hui conventionnellement attachée à ce connecteur. Tout au plus peut-on faire l'hypothèse qu'on a affaire à une instruction de deuxième niveau, pour reprendre les suggestions de Luscher (1989) et de Luscher & Moeschler (ici-même). On tiendrait là du même coup une hypothèse intéressante quant à la genèse des instructions de deuxième niveau.

Reste une question : pourquoi *après tout* est-il le seul connecteur reformulatif à être interprété et décrit par de nombreux commentateurs comme un introducteur d'argument ? J'émettrai l'hypothèse que d'une part, les instructions qu'il donne en font un excellent renforçateur d'argument, ce qui explique sa fréquence d'emploi dans cette position, et que d'autre part, son sémantisme vide du point de vue de l'opération même de reformulation se prête à une réinterprétation argumentative.

Sur le premier point, Franckel observe pertinemment que :

«*après tout* joue un rôle privilégié dans les polémiques. Il permet d'introduire des formes de rupture radicale dans la nature même des considérations ou des arguments avancés,



déstabilisant ainsi l'argumentation adverse, acculant l'interlocuteur à sortir de sa dynamique argumentative» (1987, 618);

on comprend mieux, dès lors, l'intérêt d'adjoindre, à l'introduction d'un argument, la dimension supplémentaire de revirement marquée par *après tout* et la fréquence d'emploi de ce connecteur devant un argument.

Quant au second point, le sémantisme, uniquement spatio-temporel, de *après tout* ne donne pas d'indication précise sur l'opération de reformulation effectuée, à la différence de celui de connecteurs comme *au fond*, *somme toute*, ou *en fin de compte*; ce vide sémantique concernant l'opération de reformulation ouvre la porte à une réinterprétation argumentative (voir à ce propos Roulet 1988)<sup>1</sup>.

### 2.3.2. Comment concilier les observations concernant le caractère insatisfaisant et le caractère décisif du point de vue introduit par *après tout* ?

Si *après tout* ne marque pas un argument, il ne peut pas non plus indiquer le caractère insatisfaisant de celui-ci suggéré par Anscombe, mais il pourrait marquer une certaine faiblesse du point de vue exprimé et indirectement, quand celui-ci est utilisé comme argument, de l'argument ? Par ailleurs, tant le TLF que Jayez font mention du caractère décisif du point de vue introduit par *après tout*. Faut-il, et peut-on, concilier ces deux valeurs à première vue contradictoires ?

A lire un exemple comme celui de Brockway/Blakemore (1982, 20) :

(12) Jean doit pouvoir faire l'addition, *après tout* il est mathématicien.

on perçoit bien, me semble-t-il, les deux valeurs, ce qui confirme la nécessité d'en rendre compte. Comment trouver argument plus décisif, pour la capacité de faire une addition, que d'être mathématicien ? et pourtant, l'argument ne paraît-il pas dérisoire dans le contexte d'une note de restaurant ? On peut faire l'hypothèse que les deux valeurs dérivent des indications données par *après* et par *tout* (voir le commentaire de Jayez) et, corollairement, de l'instruction selon laquelle le point de vue introduit est difficilement accessible dans le contexte immédiat<sup>2</sup>. Marquer un point de vue comme difficilement accessible dans le contexte immédiat, c'est le présenter comme non évident et, par conséquent, lui attribuer peu de poids; inversement, la longueur du parcours effectué pour accéder à ce point de vue, le

<sup>1</sup> Il est intéressant d'observer que le connecteur *d'ailleurs*, au sémantisme analogue, a subi le même processus; si l'on se réfère à la description de Ducrot & al. (1980), qui traite *d'ailleurs* comme un connecteur argumentatif, le processus de réinterprétation et de conventionalisation argumentative est achevé; cette description est contestée par Luscher (1989), qui traite la dimension argumentative de ce connecteur comme une instruction de deuxième niveau.

<sup>2</sup> A noter que ce trait de difficulté d'accès ne renvoie pas nécessairement à la dimension temporelle de *après*, comme je le suggérais dans Roulet (1987); elle peut être aussi bien liée à la dimension spatiale de ce morphème, ou à une valeur plus abstraite englobant les deux dimensions.

dernier qui soit accessible, tend à lui attribuer un caractère décisif. D'où le balancement qu'on peut parfois percevoir entre ces deux valeurs.

### 2.3.3. Comment concilier l'indication d'un ralliement au point de vue de l'interlocuteur et la dimension «polémique» de *après tout* ?

La valeur de ralliement de l'énonciateur au point de vue de l'interlocuteur ne peut pas être rattachée conventionnellement à *après tout*, comme le montre le contre-exemple suivant, fabriqué :

- (14) – Tu viens au cinéma, ce soir ?  
– C'est une bonne idée. *Après tout*, non, je ferais mieux de finir mon article.

dans lequel le connecteur introduit un point de vue manifestement opposé à celui de l'interlocuteur. Il est vrai que, dans la majorité des exemples, comme dans (1) et (5), le revirement opéré se fait dans le sens d'un ralliement au point de vue de l'interlocuteur, mais cette interprétation est liée au contenu de l'énoncé introduit par *après tout* et au contexte.

Ceci dit, on peut faire l'hypothèse que la fréquence élevée des emplois de *après tout* dans des contextes conduisant par ailleurs à attribuer au constituant qu'il introduit une valeur de ralliement au point de vue de l'interlocuteur tend à rattacher progressivement cette valeur au connecteur, mais, comme je l'ai déjà noté à propos de l'indication d'introduit d'argument, ce mouvement de conventionalisation n'est pas achevé. Tout au plus pourrait-on traiter l'indication donnée par le connecteur, selon l'hypothèse de Luscher (1989), comme une instruction de deuxième niveau.

Quant à la qualification de «polémique», qui n'est guère définie par Jayez (1983) et par Roulet (1987), elle demande à être précisée. On pourrait l'interpréter comme se rapportant à l'opposition des points de vue successifs du même locuteur/scripteur entre lesquels s'opère le revirement, mais cela ne correspond guère à l'acception, fondamentalement dialogique, qu'a ce terme en pragmatique (voir la définition de Kerbrat-Orecchioni dans l'ouvrage collectif intitulé *Le discours polémique*). En fait, en utilisant ce qualificatif dans Roulet (1987), je songeais justement à une particularité dialogique de *après tout* qui le distingue des autres reformulateurs : la fréquence d'emploi de ce connecteur, devant un argument, à l'appui d'une réfutation, dans des débats contradictoires (voir aussi ci-dessus la remarque de Franckel sur le rôle privilégié de *après tout* dans les polémiques).

Ainsi dans l'exemple suivant, extrait d'une interview de R. Sabatier dans les NOUVELLES LITTÉRAIRES :

- (13) N.L. – Devant ce monument que vous dressez aux poètes, ne vous sentez-vous pas rempli d'orgueil ?  
R.S. – Bien au contraire! C'est plutôt un sentiment d'humilité qui m'envahit. *Après tout*, je me contente de faire mon boulot.

Or il s'agit là d'une dimension introduite, non par le connecteur, mais par le contexte dans lequel il est utilisé. On notera seulement que les indications données par *après tout* (revirement + difficulté d'accès) et les valeurs qui lui sont parfois associées (argument + décisif) se prêtent bien à son emploi dans un contexte réfutatif.

Finalement, comme cet exemple le montre bien, il n'est pas contradictoire d'utiliser, pour appuyer une réfutation du point de vue de son interlocuteur, un argument allant dans le sens de celui-ci; c'est même une stratégie particulièrement habile.

#### 2.3.4. La valeur concessive de *après tout*

Le terme même de *concession* est ambigu, car il peut renvoyer à la dimension de ralliement au point de vue de l'interlocuteur, comme le montre le commentaire métadiscursif de l'exemple (5), ou au rejet d'un contre-argument, dimension suggérée par la définition du *TLF* et par les propositions d'Anscombe. L'énoncé suivant

*Après tout, c'est un film intéressant.*

peut renvoyer aux paraphrases :

Je vous concède que c'est un film intéressant .

(acte de ralliement, comme dans l'exemple Chirac)

ou

Bien qu'il soit un peu long. ... (rejet d'un contre-argument exprimé dans une subordonnée dite concessive).

Pour le premier cas, je renvoie au paragraphe 2.3.3. Pour le second, la valeur de concession est facile à dériver de la valeur de base de revirement. En effet, tout revirement fait intervenir deux points de vue opposés et, par conséquent, indirectement, les arguments opposés sur lesquels s'appuient ces points de vue. Il n'est donc pas surprenant que l'assertion du point de vue final évoque les contre-arguments, liés au point de vue initial, qui ont dû être écartés.

3. Je conclurai cette rapide présentation de quelques hypothèses sur les instructions données par *après tout* et sur ses différents emplois en signalant une caractéristique de ce connecteur, et d'autres connecteurs reformulateurs comme *enfin*, qui n'a guère été mentionnée jusqu'ici et qui m'a été suggérée par une remarque de D. Coste sur le lien étroit entre ce connecteur et le discours oral : *après tout* constitue une trace de la construction «en direct» (on line) d'une pensée



et d'un discours. A la différence de connecteurs argumentatifs ou contre-argumentatifs comme *car*, *bien que* ou *mais*, qui relie généralement deux constituants au sein d'un mouvement discursif unique, conçu et produit d'un trait, *après tout* introduit nécessairement un nouveau mouvement discursif, et marque donc une nouvelle étape dans la construction du discours et du point de vue du locuteur/scripteur. Comme la production du discours oral, à la différence de celle de l'écrit, interdit toute suppression matérielle de ce qui vient d'être énoncé et que les revirements sont inévitables dans l'élaboration du discours du locuteur, *après tout* constitue un excellent instrument pour gérer en direct la construction du discours oral.

#### Références bibliographiques :

- BERRENDONNER, A. (1983), «"Connecteurs pragmatiques" et anaphores», *Cahiers de Linguistique Française* 5, 215-246.
- BLAKEMORE, D. (1987), *Semantic constraints on relevance*, Oxford, Basil Blackwell.
- BROCKWAY, D. (1982), «Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence», *Langages* 67, 7-22.
- DUCROT, O. & al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FRANCKEL, J.-J. (1987), *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français. Vers une caractérisation fonctionnelle des marqueurs grammaticaux*, thèse, Université de Paris VII.
- FRANCKEL, J.-J. (1989), *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- JAYEZ, J. (1983), «La "conclusion" : pour quoi faire ?», *Sigma* 7, 1-47.
- LUSCHER, J.-M. (1989), «Connecteurs et marques de pertinence : l'exemple de *d'ailleurs*», *Cahiers de Linguistique Française* 10, 100-145.
- ROSSARI, C. (1989), «Des apports de l'analyse contrastive à la description de certains connecteurs du français et de l'italien», *Cahiers de Linguistique Française* 10, 193-214.
- ROULET, E. (1987), «Complétude interactive et connecteurs reformulatifs», *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- SIRDAR-ISKANDAR, C. (1983), «Voyons !», *Cahiers de Linguistique Française* 5, 111-130.
- WEINRICH, H. (1982), *Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett.

